L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME II. WINNIPEG, MAN., 22 JUIN 1899. NUERO 20

L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 22 JUIN 1899.

Toutes communications concernant la rédactions devront être adressées à M. le Rédacteur de l'Echo de Manitoba. Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

A nos Lecteurs.

Comme nous allions mettre nos formes sous presse, un accident a fait que deux pages de l'Echo se sont brisées, ce qui nous met dans la regrettable obligation de ne publier que quatre pages cette semaine.

Une eclatante confirmation.

Nos éprouvons une légitime fierté à enregistrer les déclarations faites par Monseigneur Langevin la semaine dernière à Oake Lake. et il convient, croyons-nous, de s'en pénétrer.

Ces déclarations viennent corroborer d'une façon éclatante le bien fondé de notre attitude ; elles justifient pleinement notre programme.

Nous ne parlerons ici que pour mémoire de l'adresse si regrettable des catholiques anglais d'Oak Lake, nous réservant de l'apprécier dans un autre article. Nous laisserons de côté l'ivraie pour ne moissonner que le bon grain ; notre œuvre aura tout à y gagner.

Monseigneur de St. Boniface, répondant à cette adresse, a commencé par déclarer qu'il n'entendait point s'occuper de la politique, conformément aux instructions de Notre Saint Père le Pape.

"Toutefois il importe que tous les catholiques usent de leur droit de citoyens, et votent comme un seul homme aux prochaines élections. Il faut que leur vote soit uni, qu'ils ne se divisent point. Ils auront à coeur de montrer leur reconnaissance aux hommes qui ont combattu pour maintenir leurs droits et améliorer leur position."

Telles sont en substance les nobles paroles auxquelles nous applaudissons de tout coeur.

Si on les rapproche de celles prononcées deux semaines auparavant par Monseigneur Langevin dans la cathédrale de St. Boniface, on ne saurait conserver aucun doute sur la portée de ces déclarations.

En effet, dans ce sermon précédant, Sa Grâce a proclamé sa satisfaction des heureux résultats obtenus jusqu'à ce jour ; Elle a affirmé Sa confiance dans l'avenir.

"Certes, a-t-Elle dit, nous n'avons pas encore obtenu la paix définitive, mais la trêve dont nous jouissons actuellement me permet d'avoir pleine confiance que dans un avenir prochain, grâce aux bonnes dispositions des hommes entre les mains des quels reposent nos intérêts, et avec le secours de la Providence, nous l'obtiendrons, cette paix définitive, à laquelle nous aspirons."

Nous sommes heureux, nous le répétons, de voir ainsi affirmer par notre Pasteur la rectitude de notre position.

Oui, nous devons avoir confiance absolue dans l'avenir, car nous avons pour asseoir notre confiance les preuves manifestes du bon vouloir de nos gouvernants actuels.

Oui, nous devons prouver à ces hommes de bonne volonté notre gratitude et notre reconnaissance pour leurs incessants efforts à nous obtenir justice.

Oui, nous devons tous voter comme un seul homme pour les maintenir au pouvoir, et leur permettre d'achever leur oeuvre

Oh ! quel beau spectacle ce serait si, dociles à la voix de la saine raison, tous nos compatriotes unis dans une même pensée, celle du triomp.e de notre cause, oubliaient toutes leurs mesquines divisions d'intérêt ou de parti, pour affirmer leur confiance unanime en la bonne volonté de ceux qui, après tant de luttes stériles, sont enfin parvenus à nous faire rendre justice.

Grâce soit donc rendue à la sagesse du Pasteur qui, convaincu et pénétré des hauts enseignements pontificaux, indique s clairement et avec tant de vaillance, la route à suivre.

Prouvons-lui notre ardent patriotisme en oubliant toutes les divisions malheureuses pour ne nous souvenir que de la grandeur du but à atteindre.

Pardonnéz leur, Seigneur!

Il semble décidément avéré que le fanatisme est une maladie épidémique qui sévit sur tous les conservateurs, sans distintion de croyance.

Ils en sont tous atteints, et malheureusement pour eux, tous en mourront.

En effet, nous n'en voulons pour preuve que l'inconcevable adresse lue par les catholiques anglais d'Oak Lake à Monseigneur Langevin.

Elle est manifestement inspirée par le même esprit qui jadis se synthétisait dans le fameux "Remember Bagot."

Les catholiques d'Oak Lake souffrent manifestement de même inconscience que les conservateurs du Morning Telegram, et leurs injures grossièrement calomnieuses à l'adresse de sir Wilfrid Laurier, dénoncé cemme un "traitre," ou à l'égard de sa majorité de "soidisant" catholiques de Québec, débordent du fiel le plus amer qu'ait jamais distillé la passion politique la plus fanatique.

Mais l'incongruité est inconcevable d'un pareil oubli, d'un tel manque de respect à l'égard du prélat auquel a été infligée la triste obligation d'écouter la lecture de ce pamphlet poliiique.

Il y a dans ce fait un tel oubli de tout respect, une telle absence de bon sens qu'on reste stupéfait de l'incommensurable inconscience de ces gens-là, et l'on ne sait ce que l'on doit le plus mépriser, de leur odieux fanatisme ou de leur outrageante audace.

Fidèle à son rôle d'apôtre d'une religion de paix et de mansuétude, monseigneur Langevin s'est contenté de leur répondre qu'il n'entendait point se mêler de politique.

Pour nous qui sommes simplement des hommes, on nous permettra de manifester ouvertement notre sincère indignation d'une telle intempérance de langage, et de relever toute l'indignité d'un pareil écart.

Une seule excuse peut s'offrir à l'esprit, elle est celle même du Christ à l'égard de ses bourreaux :

"Pardonnez-leur, Seigneur, car ils ne savent ce qu'ils font."

Saint-Boniface.

Il convient de louer sans restriction, et surtout de garder sans cesse présents à la mémoire les judicieux conseils donnés l'autre dimanche par Mgr. Langevin, dans la cathédrale de St. Boniface.

Sa Grâce a déploré le peu de progrès qui semble régner dans St.-Boniface ; Elle recaommandé d'écarter cet esprit de jalousie étroit qui est l'obstacle constant à la bonne entente sans laquelle rien de durable ne peut être entrepris.

Elle a regretté l'aveugle esprit de parti qui semble régner trop souvent, et qui porte chacun, lorsqu'un homme de progrès veut prendre l'initiative, à se demander avant tout : "est-il de notre bord ?"

Si ce ne sont point exactement ses paroles, c'en est là du moins, croyons-nous, assez fidèlement le sens.

Eh bien, nous sommes particulièrement heureux de voir notre Pasteur prendre l'initiative de ce mouvement de progrès, que nous n'avons cessé d'invoquer.

Le plus sûr moyen de nous faire respecter, de nous imposer, c'est de prouver que nous ne sommes inférieurs à qui que ce soit.

Si les vertus cachées sont les plus agréables à Dieu, elles n'ont par contre que peu d'influence sur les hommes en général, et il est nécessaire. pour le bon renom de notre peuple qu'il rende manifeste ses aptitudes réelles.

Mgr. Langevin a fort justement critiqué l'état des rues de St. Boniface, ou la boue tient lieu généralement de macadam.

Toute fois, pour être impartial, il faut reconnaitre que la responsabilité de cet état de choses ne retombe pas tout entier sur les derniers conseils-de-ville. Il n'est pas inutile d'examiner à quelles causes remonte l'état actuel des choses.

En réalité, les sommes dont peut disposer le conseil annuellement sont fort minimes, la plus grande partie des taxes étant absorbée par des dépenses forcées, incontrolables, parmi lesquelles les débentures figurent pour un chiffre considérable.

En effet, lorsque fut incorporée la ville de St. Boniface, en 1883, par suite du démembrement de l'ancienne municipalité de St. Boniface, la ville nouvelle trouva dans son berceau la modeste somme de $40,000 de dettes.

Pour ces $40,000, la ville n'a pas reçu pour plus de $6,000 de valeur réelle.

Aussi, son premier acte, acte forcé, fut-il d'émettre pour une forte somme de débentures.

C'est là l'origine du lourd fardeau qui pèse encore maintenant sur les épaules de St. Boniface.

Il n'est pas mauvais de rappeler qu'à cette époque, monsieur A. A. C. LaRivière, alors dans tout l'épanouissement de sa puissance, faisait à volonté la pluie et le beau temps.

Aucune nomination, depuis celle de maire jusqu'à celle de "pound keeper," ne se faisait sans son assentiment, et pour tout dire en un mot, il porte une terrible part de responsabilité dans cette funeste transaction.

Recevoir comme dragées de baptême $40,000 de dettes, c'est dur, même pour une ville, surtout lorsqu'elle constate que pour ce prix elle n'avait pas même un livre de comptabilité en règle, ni ni un égout, pas un trottoir !!

En bonne justice, l'on peut donc dire que le premier auteur de l'état de choses actuel, c'est le fameux M. A. A. C. LaRivière.

Par exemple, il en est d'autres qui ont terriblement contribué à maintenir ce funeste état de choses.

S'est-il agi d'obtenir le passage gratuit pour le pont, question amenée par deux fois devant le conseil, nous voyons aussitôt un certain groupe d'hommes, ceux qui ont toujours prétendu faire la leçon aux autres et imposer leur volonté, nous voyons ce groupe d'hommes se démener, cabaler pour faire rejeter les pétitions présentées au Conseil.

Un jour un homme se présente devant le conseil avec un plan bien étudié, des contrats signés, et demande à établir la lumière élestrique à St.-Boniface.

Aussitôt, le même groupe d'hommes se met en campagne et fait rejeter le projet, sans plus ample information.

L'un de ces hommes éclairés déclarait ouvertement que nos pères s'étaient bien contentés d'une couenne de lard pour luminaire, et que nous pourrions bien faire comme eux.

Allez donc parler de progrès à ces gens-là !

Une autre fois, enfin, il est question de construire des égouts, chose de première nécessité non seulement pour le bon état des chemins, mais encore pour la santé publique ; aussitôt surgit encore cette apparition criminelle, et grâce à une habile cabale, le projet tombe à l'eau faute de trois signatures seulement.

Eh bien vraiment, c'est là un état de choses intolérable, et il est grand temps qu'un changement survienne.

Nous le répétons, le conseil de ville a trop longtemps été tenu en échec par ces influences fâcheuses. Il faut espérer que stimulés par Monseigneur Langevin, nos compatriotes et amis de St. Boniface, vont secouer le joug qui pesait sur eux, et libres alors d'agir suivant leurs véritables intérêts, nous les verrons se lancer résolument dans la voie du progrès.

C'est un souhait bien réalisable, puisque la voix autorisée du Pasteur les invite à s'engager dans cette voie.

Pris en flagrant delit.

Il est de notre devoir de protester énergiquement contre un article publié dernièrement dans Le Manitoba, sous le titre "Une question nationale," et si nous ne l'avons pas fait plus tôt, c'est que les circonstances nous en ont empêché.

Cette protestation est d'autant plus nécessaire que certains journaux se sont laissés prendre de bonne foi à la modération apparente de cet article, et ont ainsi contribué à répandre une impression absolument contraire à la vérité.

Il faut reconnaitre que tout était habilement disposé pour surprendre leur bonne foi ; comme toujours, l'odieuse manoeuvre politique que constitue cet article se masquait sous les dehors trompeurs du dévoûment le plus absolu à notre langue.

Or, il est faux, absolument faux que la langue française soit proscrite de nos écoles. Il est également faux que les livres français soient interdits dans les écoles ; puisque l'on se sert partout des livres Montpetit

Cette fois encore "l'habileté traitresse" dont on se plait à accuser le gouvernement Greenway est tout au contraire le fait du "Manitoba."

Le "Manitoba," malgré ses prétentions répétées, n'a pas le monopole du patriotisme, et si notre langue était menacée, il pourrait être assuré de nous voir opposer la plus énergique résistance.

D'ailleurs, de quel droit Le Manitoba vient-il critiquer et dénoncer ce que Monseigneur Langevin a lui-même autorisé ?

Voudrait-il accuser notre archevêque de trahir lui aussi la cause de notre langue nationale !

(La suite du présent article se trouve interrompue par le fâcheux accident que nons annonçons plus haut.)